

**GRANDSON** La direction de l'Etablissement scolaire veut disposer d'un espace adéquat pour les élèves en difficulté.

I. RO

Les élèves de 4<sup>e</sup> année scolarisés actuellement au collège des Tuileries-de-Grandson rejoindront à la prochaine rentrée d'août le collège du Jura, sur les hauts du bourg d'Othon. Les parents de ces enfants ont été informés officiellement par le directeur de l'Etablissement primaire et secondaire à la mi-mars. Cette décision suscite une certaine émotion dans les familles du village.

« Cela fait des années que les cours d'appui se donnent dans les couloirs, sans que cela ne pose problème. Et puis on considère qu'ils auraient pu examiner d'autres solutions dans la proximité », explique Victorine\*, porte-parole d'un groupe de parents d'enfants actuellement scolarisés au collège des Tuileries. La rumeur de l'éventuelle fermeture d'une classe courait depuis quelque temps. Faute de pouvoir obtenir des précisions auprès des maîtresses d'école, ces parents ont adressé un courriel à la direction de l'Etablissement primaire et secondaire de Grandson.

La réponse leur est parvenue personnellement par une lettre signée du directeur Stéphane Michot. La missive confirme la décision, prise conjointement avec le comité de direction de l'ASIGE, l'organe exécutif de l'Arrondissement scolaire.

La lettre motive cette décision par la nécessité de disposer d'un local « pour prendre en charge un

groupe d'élèves à besoins particuliers, en leur dispensant un soutien sous forme d'appui, d'enseignement spécialisé ou de cours intensif de français ». Et la direction d'ajouter que ces prestations sont dispensées actuellement « dans des couloirs très exigus et bruyants du bâtiment, sans vraie place de travail ».

Les parents admettent que les couloirs ne sont pas l'endroit le plus approprié pour les cours d'appui, mais ils déplorent que de possibles alternatives n'aient pas été examinées. « Il y a la salle de la chapelle, de l'autre côté de la route. Et puis, à Es Pierres, les locaux où a été déplacée l'UAPE ne sont pas tous occupés. En plus, durant les heures de sport, des classes du collège sont disponibles. Pour moi, il y a des solutions à proximité », ajoute Victorine.

Le groupe de parents souligne aussi le fait que les bus partant des Tuileries vers Grandson bourg sont déjà pleins. Et l'arrivée se fait près du Centre sportif de Borné-Nau, où leurs enfants seront confrontés à des élèves plus grands. « Les élèves devront gagner le collège du Jura à pied, dans un no man's land. Ils pourraient être embêtés sur le parcours. On pourrait peut-être le déposer sur la place du Château », ajoute cette maman. Et de relever encore que pour les repas de midi, ces enfants devront sans doute rentrer aux Tuileries, parce qu'à Grandson « la cantine est déjà saturée ».

Directeur de l'Etablissement scolaire, Stéphane Michot se dit sensible à l'émotion provoquée par cette décision. Mais il relève que ce n'était plus possible de continuer dans les conditions actuelles: « Nous avons décidé de déplacer la classe des plus grands. Nous avons des classes de plus en plus hétérogènes et les besoins d'appui sont plus importants, notamment en français. Ce n'est plus acceptable de donner ces cours dans les couloirs. »

Il précise aussi que la classe déplacée conservera la même composition et les mêmes enseignantes.

Le sujet de l'école, surtout lorsque de jeunes enfants sont concernés, est hautement émotionnel. Mais pas seulement en raison des craintes des parents. De plus en plus de voix s'insurgent contre la concentration qui a pour conséquence la fermeture, à

## Le collège des Tuileries va perdre une classe



À la prochaine rentrée scolaire, le collège des Tuileries n'abritera plus que trois classes. RAPOSO

pas mesurés, des écoles de villages.

Lors d'une assemblée de l'ASIGE qui s'est tenue à Villars-Burquin, Fabian Gagnebin, syndic de Champagne et vice-président du comité directeur, a eu toutes les peines du monde à convaincre l'assemblée d'autoriser sa Commune à lancer l'étude d'un nouveau centre scolaire. Même en assurant que Champagne, quoi qu'il advienne, prendrait en charge les coûts du concours d'architecture, il n'a arraché la décision qu'à une très courte majorité.

La fermeture de la dernière classe

de l'école de Corcelles-près-Concise, l'an dernier, a elle aussi suscité de l'émotion. Plus récemment, lors du Conseil général d'Onnens, des parents ont reproché à la Municipalité d'avoir anticipé, cet été déjà, la fermeture de la dernière classe du village ressortant de l'Arrondissement scolaire. L'exécutif a pris cette décision afin d'offrir des locaux supplémentaires à l'École Montessori, et d'assurer ainsi la présence d'enfants scolarisés au village.

A terme, les trois classes de Bonvillars et la salle de gymnastique devraient elles aussi fermer leurs

portes. Mais la Municipalité, emmenée par Frédéric Piguet, enseignant à la retraite, est déterminée à se battre. Même si les chances de succès paraissent minces.

A plus long terme, un nouveau bâtiment devrait aussi être construit entre Les Tuileries et Montagny, car en matière d'école inclusive, le collège des Tuileries ne répond plus aux normes. « Le bâtiment et les sanitaires son inaccessibles en chaise roulante », note le président du comité directeur de l'ASIGE, Francesco Di Franco.

\*identité connue de la rédaction

« Nous avons décidé de déplacer la classe des plus grands. Nous avons des classes de plus en plus hétérogènes et les besoins d'appui sont plus importants, notamment en français. Ce n'est plus acceptable de donner ces cours dans les couloirs. »

Stéphane Michot, directeur de l'ES

## Des modules provisoires en attendant l'ouverture du campus de Champagne

**PROJET** Le Conseil communal de Champagne doit se prononcer sur l'achat de la parcelle de la Fondation du sport et l'école provisoire de Derrière Ville.

A Champagne, le bon vieux collège, mis en service en 1900, va fermer ses portes à la fin de cette année scolaire, afin d'être réaffecté à d'autres activités. Mais avant que le nouveau campus ne soit construit sur l'actuel terrain de football en herbe de Derrière Ville – il devrait être opérationnel à la rentrée 2026 si tout se passe bien –, six classes seront aménagées dans des modules implantés à proximité du terrain de foot synthétique inauguré l'été dernier.

Alors qu'une stagnation du nombre d'élèves semble se dessiner, le projet de nouveau campus scolaire et sportif, ainsi que les « dépenses accessoires », commencent à alimenter les discussions au village. Mais pas de quoi inquiéter le syndic Fabian Gagnebin, qui s'apprête, avec sa Municipalité, à défendre deux nouveaux préavis. Le Conseil communal de Champagne doit en effet se prononcer sur des demandes de crédits relatives tant à l'acquisition de la parcelle propriété de la Fondation pour le sport (ancien terrain de football et buvette), que sur la construction modulaire provisoire. Cette dernière, qui selon le syndic assurera un certain confort aux élèves et aux enseignants, doit permettre d'abriter les six classes situées actuellement dans l'ancien collège.

Pour l'achat de la parcelle propriété de la Fondation pour le sport, le Conseil devra débattre d'un crédit de 2,3 millions de francs. C'est en effet sur ce fameux terrain de football en pente que sera aménagé le nouveau centre scolaire. Une convention a déjà été signée entre les deux parties. Elle a permis à la

Commune d'octroyer un droit de superficie à la Fondation pour lui permettre de construire le terrain synthétique. Un terrain de football en herbe viendra compléter ultérieurement la surface artificielle. En ce qui concerne l'école provisoire (modules) prévue à Derrière Ville, à proximité du terrain de football synthétique, un montant de quelque 1,3 million de francs est sollicité par l'exécutif.

L'organe délibérant a déjà accordé un crédit de quelque 2 millions de francs pour la première phase d'études du nouveau campus scolaire. Selon Fabian Gagnebin, l'avant-projet a permis d'affiner l'ensemble et de réduire sensiblement le coût estimé de l'opération, de 48 à 38 millions de francs. La plus grande partie de ce montant, soit 30 millions, sera garantie par l'intercommunalité (association scolaire), le solde étant à la charge de la Commune, qui en deviendra propriétaire à terme.

Pour la deuxième phase d'études, qui devra aboutir à la mise à l'enquête publique du projet, un crédit de près d'un million de francs devrait être sollicité d'ici l'été auprès du Conseil communal de Champagne. Cette phase doit aboutir à la délivrance du permis de construire. Le calendrier est certes serré, mais l'objectif d'une ouverture du centre scolaire pour la rentrée 2026 paraît réaliste.

En ce qui concerne les critiques relatives à l'emplacement – un terrain de 14 000 m<sup>2</sup> attenant au vieux collège avait été proposé –, le syndic relève que les études ont démontré que du point de vue de la sécurité, l'emplacement

## Inauguration de la Bibliothèque publique et scolaire

Aménagée dans le complexe scolaire et sportif de Borné-Nau, sur les hauts de Grandson, la Bibliothèque publique et scolaire sera inaugurée ce samedi 1<sup>er</sup> avril. La population de la région est invitée à participer aux festivités et aux animations organisées à cette occasion.

Le public sera accueilli dès 10h30 sur le site (rue du Jura 14A). Il pourra assister à la partie officielle, agen-

dée à 10h45. Puis, dès 11h15, jeunes et moins jeunes sont conviés à participer et à assister aux animations.

Des lectures à voix haute par Karim Karkeni sont proposées, de même qu'un atelier de masques pour les enfants, animé par des enseignantes de l'EPS de Grandson. Des élèves de l'Etablissement présenteront aussi des spectacles d'improvisation théâtrale, alors

qu'Adrienne Barman animera des ateliers créatifs sur les animaux imaginaires pour les enfants. Pour cette dernière activité, les places sont limitées et il est nécessaire de s'inscrire par courriel. La manifestation prendra fin à 15h30. Il est possible de se restaurer sur place.

biblio.grandson@edu-vd.ch  
www.grandson.renouvaud.ch  
Tél: 024 557 28 66



Le collège de Champagne. Le terrain au premier plan a été proposé à la Commune pour le nouveau collège, alors que le secteur Derrière Ville était déjà légalisé. RAPOSO

de Derrière Ville l'emportait largement. Et Fabian Gagnebin d'ajouter: « La Municipalité avait la volonté de regrouper le sport, le scolaire et le parascolaire. Seul le site de Derrière Ville pouvait accueillir ce programme complet. Il était également important à nos yeux de trouver un site sécurisé, hors de la circulation du centre du village. »

Président du comité de l'ASIGE et municipal à Grandson, Francesco Di Franco relève que ce projet de campus est non seulement conforme à la planification, mais aussi qu'il répond aux directives cantonales en la matière. Même si une stagnation du nombre d'élèves paraît se dessiner, après une longue période d'augmentation régulière, le choix des sites n'a pas varié. Pour l'est et le centre de l'arrondissement, Concise, Fiez et Champagne ont été

préconisés.

Les directives cantonales en matière de constructions scolaires sont contraignantes et il paraît difficile aujourd'hui de renverser la tendance. On peut toutefois déplorer que cette politique se traduise non seulement par l'abandon des petits collèges de villages, mais surtout par des millions de kilomètres parcourus chaque année dans ce canton par les bus scolaires, à une époque où écologie et climat alimentent toutes les conversations, y compris à l'école. Pour l'Arrondissement scolaire de Grandson et environs, le nouveau contrat signé avec CarPostal porte la dépense des transports scolaires à quelque 2 millions de francs, en augmentation de 20%. Selon Francesco Di Franco, cette hausse est justifiée par celle des carburants.